

**Finances 2025**
**Comptes annuels et Budget 2025 / Budget 2026**

Poste de budget	Budget 2025 en CHF	Comptes 2025 en CHF	Budget 2026 en CHF
<b>Recettes</b>			
Recettes des sections	5'500.00	4'500.00	9'000.00
Recettes de la formation continue national	14'000.00	13'360.00	9'000.00
Cotisations membres actifs	358'000.00	357'764.75	357'500.00
Cotisations membres passifs	26'500.00	31'591.35	32'000.00
Cotisations étudiant(e)s	4'500.00	4'375.00	6'000.00
Pertes sur débiteurs			
<b>Total des recettes</b>	<b>408'500.00</b>	<b>408'340.77</b>	<b>413'500.00</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>74'500.00</b>	<b>72'840.19</b>	<b>77'300.00</b>
Secrétariat général	14'000.00	16'481.80	13'500.00
Comité central	4'000.00	3'375.60	2'300.00
Projets nationales, médiation	12'000.00	9'755.26	5'000.00
Projets des sections	29'000.00	26'978.03	40'000.00
Coopérations syndicales	15'500.00	16'249.50	16'500.00
<b>Dépenses du personnel</b>	<b>239'600.00</b>	<b>243'812.15</b>	<b>250'700.00</b>
Charges salaires Secrétariat général	137'500.00	137'748.95	146'000.00
Charges salaires Comité central	10'000.00	11'000.00	11'000.00
Charges salaires sections	62'000.00	64'356.80	64'000.00
Charges salaires projets nationaux	1'500.00	1'760.00	1'500.00
Dépenses de cotisations sociales	22'600.00	22'788.00	24'200.00
Frais de formation professionnelle continue	4'500.00	4'940.00	3'000.00
Autres frais de personnel	1'500.00	1'218.40	1'000.00
<b>Frais de location</b>	<b>10'700.00</b>	<b>10'304.25</b>	<b>10'700.00</b>
<b>Dépenses administratives</b>	<b>40'300.00</b>	<b>40'892.67</b>	<b>37'100.00</b>
Matériel de bureau, imprimées	1'100.00	2'027.55	900.00
Téléphone, informatique, frais du port	10'700.00	10'417.40	10'200.00
Cotisations	5'500.00	5'529.06	5'500.00
Consultation juridique	1'000.00	0	1'000.00
Assemblée générale	18'000.00	18'637.91	15'500.00
Organe de révision, consultations	4'000.00	4'280.75	4'000.00
<b>Öffentlichkeitsarbeit</b>	<b>40'000.00</b>	<b>42'240.43</b>	<b>34'000.00</b>
Magazine imprimée	18'000.00	18'361.90	17'500.00
Matériel d'informations, gadgets	14'000.00	14'968.25	12'000.00
Site web, newsletter	5'000.00	5'184.49	1'500.00
Publications	2'000.00	2'720.00	2'000.00
Foires/événements/contacts médias	1'000.00	1'005.79	1'000.00
<b>Recherches scientifiques</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>
<b>Amortissements</b>	<b>0</b>	<b>577.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>Frais bancaire</b>	<b>300.00</b>	<b>205.47</b>	<b>300.00</b>
<b>Recettes et dépenses hors exploitation</b>	<b>-7'300.00</b>	<b>-6'411.50</b>	<b>-5'800.00</b>
Recettes publicitaires	-2'500.00	-2'350.00	-2'500.00
Ventes articles	-5'000.00	-4'120.20	-3'500.00
Impôts	200.00	58.70	200.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>408'100.00</b>	<b>414'460.66</b>	<b>415'300.00</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>408'500.00</b>	<b>408'340.77</b>	<b>408'500.00</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>408'100.00</b>	<b>414'460.66</b>	<b>408'100.00</b>
<b>Résultat</b>	<b>400.00</b>	<b>-6'119.89</b>	<b>-1'800.00</b>

## Finances 2025

### Bilan au 31 décembre 2025

ACTIFS		PASSIFS	
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Caisse	135.80	Créditeurs	4'056.56
Dépôts bancaires	269'158.05	Réserve pour projet	529.37
Débiteurs	1'222.50	Fonds de recherche	11'000.00
Stocks	2'790.00	Passifs transitoires	6'735.00
Actifs transitoires	1'047.20		
Postes d'ajustement		Capitaux propres	
Mobilier	1.00	Capital de l'association	258'753.51
Système informatique	600.00		
<b>Total Actifs</b>	<b>274'954.55</b>	<b>Total Passifs</b>	<b>281'074.44</b>
<b>Perte</b>			<b>-6'119.89</b>
	<b><u>274'954.55</u></b>		<b><u>274'954.55</u></b>

Rapport annuel du Service de médiation

### Garantir les obligations déontologiques

Marianne Abegglen, Edith Auer (Suisse alémanique), Anne Bavaud (Suisse romande)

En Suisse alémanique, différentes demandes ont été enregistrées au service de médiation en 2025. Il y a eu, entre autres, des demandes relatives aux conditions d'emploi en lien avec la formation continue et à la gestion des séances annulées pour cause de formation continue. Une question spécifique et passionnante, en rapport avec un travail de master, portait sur l'existence éventuelle de critères spécialisés pour la priorisation des cas sur les listes d'attente. D'après mon expérience, la gestion des listes d'attente est un sujet récurrent dans de nombreuses équipes de psychomotricité. Compte tenu des ressources limitées, de longues listes d'attente peuvent devenir un problème considérable. Il est d'autant plus important d'échanger régulièrement et de se soutenir mutuellement avec des idées. La capacité à prendre régulièrement de la distance de manière délibérée reste tout aussi essentielle.

Par ailleurs, différentes demandes portant sur des questions salariales sont parvenues au service de médiation. Il était question, d'une part, d'une estimation du propre niveau de rémunération en comparaison avec une collègue exerçant le même métier, d'autre part de la rémunération d'heures supplémentaires et de la gestion de ces heures. En ce qui concerne la classification salariale, il est recommandé de vérifier soigneusement dès l'embauche si tous les facteurs pertinents ont été pris en compte. La plupart des recrutements se fondent sur des recommandations cantonales, qui présentent toutefois encore entre elles des différences notables.

Edith Auer quitte le service de médiation, car elle se réoriente vers l'éducation précoce spécialisée et ne travaillera donc plus dans le domaine de la thérapie psychomotrice. Nous remercions chaleureusement Edith pour cette collaboration fluide et enrichissante. Tous nos vœux l'accompagnent dans son nouveau domaine professionnel. Le service de médiation recherche désormais une personne pour lui succéder. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès de Psychomotricité Suisse.

Pour la Suisse Romande, j'ai reçu deux demandes de médiation en 2025 et pour l'instant toujours de la part de thérapeutes en psychomotricité. La première concernait une fin de suivi thérapeutique compliquée. La deuxième relevait de questions autour du cadre de travail. Pour vous donner peut-être envie ou l'idée de faire appel au service de médiation, qui est souvent peu connu des membres de Psychomotricité Suisse, je vous transmets le retour reçu d'une thérapeute à la suite d'échanges avec le service de médiation : « Rapidement, j'ai pu être entendue et déposer ce qui s'était passé, ce qui n'allait pas. Je me suis sentie écoutée et ensuite bien conseillée pour être outillée face à ma hiérarchie lors d'un entretien. »

Toujours intéressée à trouver un-e binôme pour ce rôle au service de médiation pour la Romandie. N'hésitez pas à me contacter, ou à contacter le secrétariat pour plus d'infos.

---

## Rapports annuels des sections

### Les principales informations des sections en bref

Les pages suivantes résument brièvement les principales informations des sections. Les [rapports annuels détaillés des sections](#) peuvent être trouvés dans la docuthèque de notre site internet.

Nous remercions chaleureusement tous les comités de section pour le précieux travail de politique professionnelle accompli au niveau cantonal et régional.

#### Section AG

Notre comité a reçu du renfort avec l'arrivée de Barbara Denzler et d'Angela Bamert. Toutes deux ont été élues à l'unanimité lors de l'assemblée de section. En revanche, Daniela Sandmeier a quitté le comité fin 2025 pour cause d'agrandissement de la famille, et Alexandra Dietiker a annoncé son départ pour août 2026. Le 30.08.2025, nous avons tenu notre assemblée de section combinée à une conférence d'Ina Blanc sur le thème « Les vives couleurs de la régulation des émotions ». Simone Hale et Angela Räss ont fait part de leurs expériences avec l'offre de groupe « Lubo aus dem All » (« Lubo de l'espace »). Les deux interventions ont suscité un vif intérêt. Un premier rendez-vous avec la fraction Pédagogie curative de Bildung Aargau a été fixé. Nous avons poursuivi les échanges et la collaboration au sein du Forum Psychomotoriktherapie Aargau (regroupement des directions d'équipes des institutions du canton d'Argovie qui proposent la TPM ambulatoire). Les principaux thèmes abordés ont été les suivants : indication pour la TPM, contingent d'heures de TPM dans la comparaison intercantonale, offre de thérapie Arrondissement de Kulm, organisation de stages à la HfH. Nous avons élaboré une enquête portant sur les contingents cantonaux pour la TPM et l'avons adressée aux différents cantons. Une première synthèse des résultats a été établie.

#### Section AR

Sur le plan de la politique professionnelle, l'année 2025 a été centrée notamment sur la charge de travail et les conditions-cadres structurelles. L'introduction du système d'enregistrement du temps de travail (SIAXMA) a mis en évidence qu'un nombre important d'heures supplémentaires étaient effectuées, dont la compensation n'est possible que de façon limitée. La réglementation relative à la 6<sup>ème</sup> semaine de vacances pour les collaborateurs et collaboratrices de plus de 50 ans a également été jugée contraignante. Des solutions durables n'ont pas pu être trouvées jusqu'à présent. La clarification au niveau structurel reste prioritaire.

#### Section BE

Le comité de la section de Berne s'est réuni cinq fois et a organisé une assemblée de section. La section compte aujourd'hui 110 membres. Dans le domaine de la petite enfance, la collaboration avec la DSSI a été renforcée. 15 thérapeutes indépendantes travaillant dans le domaine de la petite enfance figurent désormais sur une liste de la DDSI. Les réunions des groupes régionaux ont eu lieu à des fréquences variables selon les régions et ont malheureusement enregistré en partie une baisse de la participation. Des formations continues ont eu lieu sur les thèmes de l'attention, du traumatisme et de la graphomotricité. Sur le plan de la politique professionnelle, l'année a été marquée par les questions liées à la DIPC et à la DSSI, aux négociations tarifaires et aux places d'étude à la HfH. Perspective pour 2026 : compléter le comité, renforcer le domaine de la petite enfance et les groupes régionaux, s'attaquer à la pénurie de personnel qualifié.

#### Section BL

L'année 2025 a été centrée sur la poursuite et la consolidation de la coprésidence réunissant Lydia Kofmel et Nadine Walker. Le comité s'est consacré à l'organisation de la section, à la préparation de l'assemblée de section ainsi qu'aux échanges avec le Centre pédago-thérapeutique Baselland (ptz) en tant que principal employeur. Sur le plan de la politique professionnelle, l'année a été marquée par des évolutions relatives aux conventions de prestation ainsi que par de nouvelles mises en réseau dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Le travail de relations publiques est passé principalement par le ptz, qui propose aussi des stages d'observation et stages professionnels pour les étudiant·e·s. Il n'y a pas eu d'autre événement que l'assemblée de section. En 2026, on recherche urgemment de nouveaux membres du comité et il y aura un changement à la direction du ptz – Vera Gresch sera désormais la responsable.

### **Section FR**

En 2025, le comité a organisé 3 tables rondes et une journée de conférence lors de l'assemblée de section. Les thèmes abordés cette année étaient : la violence au sein des familles, la prévention dans la petite enfance, la séparation des parents et la guidance parentale selon la méthode Barkeley. Les projets politiques qui ont occupé le devant de la scène cette année ont été la rédaction d'un courrier au SESAM pour amorcer une discussion sur l'absence de prévention psychomotrice dans la LPS et la collaboration avec la FOPIS notamment pour la mobilisation contre le PAFE (Plan d'Assainissement des Finances de l'État).

### **Section GE**

La section Genève a poursuivi en 2025 son engagement pour la défense et la reconnaissance de la profession. L'année a été marquée par une forte mobilisation pour la revalorisation des tarifs des prestations en psychomotricité, avec une pétition réunissant plus de 2 200 signatures et des actions de sensibilisation auprès des autorités cantonales. Cette mobilisation a contribué à l'annonce d'une augmentation tarifaire prévue pour 2026. La section a également poursuivi sa collaboration avec le SPS, le DIP et les associations partenaires, notamment autour des questions d'accréditation, de directives professionnelles et du développement de projets de prévention précoce.

### **Section GL**

En 2025, la mini-section de Glaris s'est agrandie à trois membres. Outre les rencontres de la Psychomotricité Glarnerland, des rencontres de mise en réseau interdisciplinaire ont eu lieu avec l'ergothérapie et la logopédie ainsi qu'une rencontre avec le Service de psychiatrie pour enfants et adolescent·e·s (KJPD), nouvellement mis en place. Avec l'ergothérapie/la logopédie, les discussions ont porté sur les points de convergence et sur une offre d'ergothérapie de plus en plus réduite en raison du manque de personnel qualifié, ainsi que sur la prévention dans la petite enfance, qui peut être encore développée. Les répercussions d'une consommation incontrôlée des médias numériques, en particulier, préoccupent tous les thérapeutes. Au KJPD, il s'agissait d'une première prise de contact et il a été question de la gestion des inscriptions et du manque d'offres de thérapie psychomotrice. L'augmentation des pourcentages de poste à Glaris Nord a été une évolution positive, tandis qu'à Glaris Sud, les réductions de postes réalisées pour raison d'économie n'ont pas été levées. Un objectif pour 2026 est de proposer une formation continue commune pour les enseignant·e·s, dans un but de prévention.

### **Section GR**

L'année 2025 a été animée pour la section des Grisons : le comité a coordonné les tâches centrales et encouragé le recrutement d'une relève grâce à la présence de la section à l'école secondaire spécialisée et au salon des étudiant·e·s. En matière de politique professionnelle, l'année a été centrée sur la mise en réseau par l'intermédiaire du conseil consultatif du LEGR (Association des enseignant·e·s des grisons) ainsi que sur deux réunions d'échange avec le Service de pédagogie spécialisée (HPD) afin de promouvoir le développement de la qualité et la collaboration. Le travail de relations publiques, comme la Journée de la psychomotricité et des interventions consacrées à la graphomotricité à la HEP des Grisons, a renforcé la visibilité de la profession. La rencontre annuelle ainsi que la rencontre estivale avec formation continue en forêt ont offert des espaces pour des échanges et impulsions spécialisées, renforçant encore davantage le réseau professionnel de la section.

### **Section LU**

La composition du comité est restée inchangée. Avec l'association de logopédie, nous nous engageons pour une augmentation du taux d'occupation ; une prise de position commune sur le postulat est en préparation. Les difficultés relatives au soutien scolaire en raison de l'insuffisance des possibilités de diagnostic en cas de suspicion de TDC sont prises en compte et les échanges avec le canton et le DVS (Service de l'enseignement primaire) ont été intensifiés. Le groupe de travail élargi Petite enfance élabore des fondements et des conditions-cadres pour renforcer la psychomotricité à l'âge préscolaire.

### **Section NE**

En 2025, la section a traversé une période de transition marquée par une diminution des ressources, tout en poursuivant ses objectifs principaux et en amorçant de nouveaux projets. Le collectif « Intervention Précoce » a déposé une motion politique et reste dans l'attente de son traitement. D'autres groupes, comme « Échange de compétences », n'ont pas pu se développer faute de moyens, mais demeurent prioritaires. Les relations avec l'OES ont été maintenues, avec une reprise du mandat par Aline Schoch Prince et une revalorisation du tarif des séances pour les indépendant·e·s. Un nouveau groupe sur la santé

psychique a également été lancé. Pour 2026, la poursuite des activités dépendra fortement de l'engagement de nouveaux membres, la situation actuelle du comité rendant l'avenir de la section incertain.

### **Section NURO (NW, UR, OW)**

En 2025, le comité, qui avait déjà fait preuve d'une grande constance, s'est élargi brièvement à trois personnes, de sorte que chaque canton était représenté au comité. La personne qui avait rejoint le comité a cependant annoncé peu après qu'elle le quittait en raison d'une réorientation professionnelle. Aucune relève n'a pu être trouvée dans le canton concerné. Le comité s'est consacré à la planification d'une formation continue qui doit être réalisée en avril 2026 pour les thérapeutes en psychomotricité de la section NURO.

### **Section SG**

Le comité de section a poursuivi son travail en 2025 avec une composition inchangée. La collaboration avec l'association cantonale des enseignant·e·s (KLV) ainsi qu'avec le réseau des professionnel·le·s de pédagogie spécialisée s'est poursuivie avec régularité. Un thème important a été la prise de position sur le projet de loi EPAFF, en particulier avec la revendication d'intégration de la psychomotricité dans le soutien précoce. Nous avons pris position également sur le Rapport de pédagogie spécialisée. En matière de relations publiques, nous étions présentes au Forum des parents de St. Gall. En 2026, nous nous consacrerons à la révision de la Loi sur l'école obligatoire.

### **Section SH**

Notre petite section de cinq membres fonctionne sans comité fixe et répartit les responsabilités de manière flexible. Deux nouvelles collègues ont rejoint l'équipe, tandis qu'un départ a eu lieu suite à une retraite. Les travaux ont porté principalement sur la révision des critères d'admission et de fin de prise en charge ainsi que des formulaires, en grande partie finalisés ou en phase test. Un projet important a été l'aménagement d'une nouvelle salle de PMT. Des formations continues sur la perception visuelle ont également été proposées. Les enjeux actuels concernent notamment les listes d'attente, le manque de personnel et les nombreuses demandes de stages. La collaboration interdisciplinaire reste une priorité.

### **Section SO**

Notre section compte actuellement 12 membres actifs. Nous nous sommes réunis deux fois tous ensemble l'an passé et avons échangé sur des informations de l'association, sur nos postes de thérapie et notre quotidien de travail. Lors de la Journée cantonale des enseignant·e·s, nous avons pu présenter la psychomotricité en tant qu'offre du Soutien spécialisé devant 200 pédagogues spécialisés. Un échange sur la psychomotricité a également eu lieu avec le directeur de l'Office de l'enseignement primaire et le nouveau directeur de l'éducation. Un article sur notre travail en psychomotricité est planifié dans le Schulblatt, un magazine qui s'adresse aux enseignant·e·s des cantons de Soleure et d'Argovie.

### **Section SZ**

Avec l'élection de Bettina Decasper, venue renforcer au comité Patricia Kost, le comité s'est consacré en 2025 à l'organisation et à la répartition des tâches courantes. Le comité s'est par ailleurs penché sur la question du flux d'informations. Une Newsletter sera désormais envoyée deux à trois fois par an pour tenir les membres informés des principales questions et évolutions. La possibilité de mandats et de groupes de travail est en discussion au comité. Les résultats seront soumis aux membres en 2026.

### **Section TG**

Le comité de la section Psychomotricité Thurgovie se composait en 2025 de quatre membres. Outre deux réunions du comité, l'assemblée de section a eu lieu en juin. Un membre du comité est parti en raison d'un changement de canton. Sur le plan de la politique professionnelle, la section a entretenu des échanges avec des partenaires sociaux tels que TBL et TKHL. Certains membres se sont par ailleurs engagés dans le travail de relations publiques par le biais de formations continues et d'une présence à un salon professionnel. Une formation continue sur le thème de la régulation des émotions est prévue en 2026.

### **Section TI**

Il convient de souligner la collaboration active et fructueuse avec les divers responsables lors de la mise en œuvre de différents projets. Ces projets portent notamment sur l'amélioration des conditions de travail, la possibilité pour les thérapeutes indépendants de prendre en charge des cas également hors du service public, la collaboration avec la CDIP pour la reconnaissance des diplômes italiens, ainsi que l'offre de formations continues spécifiques.

Nous poursuivons avec conséquence l'important travail de relations publiques auprès des décideurs politiques. Leur soutien est décisif pour obtenir des améliorations des conditions de travail – même si celles-ci dépendent malheureusement de ressources financières limitées.

Enfin, la sensibilisation des jeunes gens reste une priorité centrale pour notre profession : le Tessin a besoin de thérapeutes en psychomotricité qui soient, autant que possible, formé·e·s en Suisse.

### **Section VD**

En cette année 2025, le comité a poursuivi son travail de défense de la profession. Comme durant les années précédentes, le comité a rencontré régulièrement la Direction psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (DPPLS). Nous avons abordé tout particulièrement la mise en place du projet pilote en crèche sur le Canton. Ce projet permet de proposer des prestations indirectes aux collaborateurs et collaboratrices de certaines crèches du Canton. Le comité a rapidement relayé ce projet aux membres et les personnes intéressées se sont fait connaître et sont maintenant sur une liste de contacts pour les structures d'accueil petite enfance faisant partie du projet pilote. Le projet est en cours. Le comité a également pu organiser une rencontre entre la DPPLS et nos membres afin de permettre un échange plus direct entre une instance faîtière et les membres. Une rencontre avec l'une des référentes du service de pédopsychiatrie de liaison du CHUV a également pu avoir lieu afin de renforcer notre collaboration concernant l'accès aux prestations directes en psychomotricité pour les 0-4 ans. Le comité et les membres du groupe de travail continuent leur collaboration avec le syndicat SUD et à se mobiliser pour la revalorisation et reclassification salariale de la convention collective de travail pour les institutions parapubliques. Cette année 2025 s'est clôturée avec une assemblée de section. Un nouveau comité a été élu et compte parmi ses membres : Camille Jably, Mohina Vaswani et Karine Bisiaux. Mélanie Montone et Sara Joseph-Jaballah quittent le comité.

### **Section VS**

L'année associative 2025 de la section valaisanne est marquée par des changements au sein du comité, avec le départ de Stéphanie Blanchard et l'arrivée de Bénédicte Rebord. Six séances ont rythmé l'année, ainsi qu'une assemblée de section conviviale, suivie d'une conférence sur l'approche systémique. Le comité a poursuivi son engagement en politique professionnelle, notamment sur les questions salariales, en rencontrant Jean-Michel Cina et en développant des liens avec des partenaires institutionnels comme l'Office de l'enseignement spécialisé et le CDTEA. L'année a été riche en activités visant à renforcer la visibilité de la profession. Pour 2026, plusieurs projets sont prévus, dont une présence médiatique lors de la Journée de la psychomotricité et l'organisation d'une formation sur les troubles de la coordination.

### **Section ZG**

La psychomotricité a été fructueuse dans le canton de Zoug en 2025. Les thérapeutes ont échangé régulièrement dans le cadre de réunions cantonales et de groupes d'intervision et ont entretenu des échanges avec les services spécialisés et les instituts de formation. Parmi les principaux thèmes abordés figuraient les listes d'attentes, le taux d'occupation et le financement de procédures de test, tandis que la demande de thérapie a continué d'augmenter. Le travail de relations publiques, des événements d'information et des formations continues ont renforcé la qualité et la visibilité de la psychomotricité. Malgré des changements de personnes, l'équipe de psychomotricité de Zoug reste optimiste pour l'avenir et continue de s'engager pour un soutien des enfants adapté à leurs besoins.

### **Section ZH**

Au cours de l'année associative 2025, le comité de la section de Zurich s'est réuni à six reprises ; conformément au calendrier, il n'y a pas eu d'assemblée de section. Au lieu de cela, la soirée focus avec le SSP a été centrale : elle a mis en lumière les évolutions politiques autour du mandat professionnel nouvellement défini (nBA), les différences entre les communes et l'augmentation de la charge de travail. L'échange collégial a été perçu comme un soulagement et a encouragé la mise en réseau ainsi que des pistes d'action communes. Parallèlement, le comité a préparé le groupe de projet Petite enfance par le biais d'une enquête, d'une mise en réseau et de formation continue. En 2026 suivront le lancement du GP, l'assemblée des membres et la formation des nouveaux membres du comité.